Le Rempart

11ième année — No. 5 — le 7 mars 1977

Le Ministre Wells:

'Le comté d'Essex aura son école secondaire de langue française.'

Les francophones du comté d'Essex et de la ville de Windsor ont l'assurance du Ministre d'éducation de la province qu'ils auront leur école secondaire de langue française.

Suite au refus du Conseil scolaire du comté d'Essex de remettre en marche ses plans pour établir une telle école, même après le rapport du médiateur MacLeod qui leur recommandait, le Ministre Thomas Wells a convoqué les conseillers scolaires à une réunion spéciale au Holiday Inn à Windsor jeudi dernier.

C'est là que M. Wells a déclaré que ce litige, qui date de près de dix ans, est devenu un point de mire national, et que, pour le gouvernement ontarien, il n'est pas question que les francophones de cette région soit privés encore plus longtemps d'une telle école.

Le ministre a déclaré qu'il accorderait une subvention de 95.56 pour cent sur le coût de construction, qu'il donnerait une semaine au Conseil scolaire pour se raviser, et que, si le Conseil persiste à s'y refuser, il ferait modifier la législation pour l'obliger à établir l'école.

On se rappelera qu'en avril 1975, le Conseil avait décidé de faire construire l'école alors que le tarif de subvention était de 95 pour cent. L'emplacement était choisi et les dessins en voie de complétion lorsqu'au début de 1976, le Ministre a annoncé que le tarif était réduit à 77 pour cent dans le cadre du programme anti-inflation du gouvernement. Les opposants de l'école ont saisi l'occasion pour rouvrir la question et par un vote de 9 voix contre 9 voix, le Conseil a décidé de mettre fin au projet!

Alors que Le Rempart allait sous presse, on prévoyait une réunion du Conseil cette semaine. Mais d'après un article du Windsor Star, certains conseillers continueront malgré tout à s'opposer au projet.

M. Aurèle Bénéteau, membre du Conseil scolaire d'Essex et président de son Comité consultatif de langue française, a confié au Rempart que cette obstination de refuser ne l'inquiète aucunement vu la promesse du ministre de modifier la loi au besoin. De plus, a signalé M. Bénéteau nous savons que les deux partis d'oppositions sont prêts à appuyer un tel projet de loi. 'Je suis très heureux que tous les Francophones de la région qui ont lutté pour l'obtention de cette école verront enfin ce droit reconnu'. a-t-il conclu.

L'école Brennan remporte la palme au concours de 'Génies en Herbe'

A l'occasion de la Semaine Française 1977, le Département de Français de l'Université de Windsor, a présenté, le 21 février, à la population francophone de la région, son deuxième concours de 'Génies en Herbe'. Le directeur de ce concours était M. Gérard Lemieux, du département de Français de l'Université de Windsor, Messieurs Robert Devanthery et Normand Séguin de C.B.E.F. agissaient comme animateurs.

Six écoles ont participé à ce concours: Ecole Assomption, Ecole de Belle-Rivière, Ecole Brennan, Ecole de Commerce, Ecole de Paincourt et l'Ecole Ste Anne.

Le premier débat a mis aux prises l'école Belle Rivière et l'école Brennan, cette dernière est sortie vainqueur. Le second débat a été remporté par l'école de Paincourt, contre l'école Ste Anne. L'école de Commerce a gagné le troisième débat contre l'école Assomption.



C'est l'école Brennan qui a remporté la palme au concours de 'Génies en Herbe' qui a eu lieu pendant la semaine française le 21 février dernier. Sur notre photo, de gauche à droite, l'équipe gagnante de l'école Brennan: 1ère rangée, Mlle Janet Dobias et Mlle Monique Monette; 2ième rangée, Michel Bisnaire et Drew Girard.

La demi-finale a été remportée par l'école de Commerce qui faisait face à l'école de Paincourt.

L'école Brennan qui est passée toute suite à la finale, parce que ses participants avaient accumulé le grand nombre de points dans les débats a remporté la victoire finale contre l'école de Commerce.

M. René Bisnaire, surintendant des écoles françaises au ministère de l'éducation a remis le trophée du président de la Semaine Française aux participants de l'école Brennan.

Mlle Lise Bisnaire, de l'école de Commerce a remporté une bourse spéciale de $25. pour avoir répondu au plus haut pourcentage de questions.

Cette émission a été radiodifusée le samedi 26 février, sur les ondes de Radio Canada, C.B.E.F. 540.

suite a la suspension de M. Jean Durocher,

Un nouvel animateur de l'A.C.F.O. devrait être beintôt choisi pour l'intérim

Suite aux charges portées contre M. Jean Durocher, animateur pour l'Association Canadienne Française de l'Ontario, le comité de l'A.C.F.O. provincial et celui de l'A.C.-F.O. régional se sont rencontrés le dimanche 20 février dernier. M. Durocher a été suspendu de ses fonctions par l'A.C.-F.O. provincial jusqu'à ce qu'un verdict soit rendu par la cour.

Interrogé à ce sujet, M. Lucien Cusson, responsable provincial du programme d'animation de l'a.C.F.O. a déclaré que la crédibilité d'un animateur ne doit pas être mis en doute par les gens avec lesquels il travaille. Par contre, il a aussi ajouté que l'A.C.F.O. se doit aussi de protéger ses employés c'est pourquoi a-t-il dit que M. Durocher sera assuré d'un travail à l'A.C.F.O. dans le cas où son innoncence serait reconnue par les tribunaux, dans le cas contraire, il sera remercié de ses services.

M. Jacques Kenney, président de l'A.C.F.O. régionale, a dit que l'A.-C.F.O. provincial, leur a proposé un animateur pour assurer le travail d'animation pour l'intérim. Les recherches pour un nouvel animateur devrait commencer sous peu.

On sait que la police de Windsor a porté une accusation contre M. Jean Durocher par rapport à la distribution de littérature haineuse contre les Francophones. Par la suite, une deuxième accusation de documents volés à C.B.E. a été portés. M. Durocher a plaidé non coupable.

Les enquêtes préliminaires auront lieu le 19 avril et le 11 mai prochain.

A l'intérieur

Du bureau de l'Ombudsman

NDLR: Nous reproduisons ici les parties principales de l'excellente conférence prononcée récemment par M. Gilles Morin, directeur de service au bureau de l'ombudsman de l'Ontario, devant le Club Richelieu de Windsor. Cela intéressera certainement nos lecteurs.

C'est un honneur pour moi d'adresser la parole au Club Richelieu de Windsor...

...Avant de passer aux détails au sujet de notre bureau, je me dois de vous assurer que le bureau de l'Ombudsman assure à la francophonie ontarienne qu'elle sera désservie dans la langue française.

Nous avons une vingtaine de personnes, réparties dans tous les services, qui peuvent converser dans cette langue. En fait, trois des cinq personnes affectées à mon directorat sont Francophones...

...L'institution de l'Onbudsman - ou protecteur du citoyen relève originalement d'un décret parlementaire en Suède en 1809 lorsqu'on décida de nommer une personne qui verrait aux intérêts des citoyens. C'était alors une forme d'émancipation de la royauté du temps, dans ce pays.

L'époque moderne de l'histoire de l'Ombudsman débutait en Finlande en 1919 lorsque le gouvernement nomma un protecteur des droits du citoyen dès que le pays eut accédé à son indépendance de la Russie. L'ère Contemporaine débutait en 1953 lorsque le Danemark établit le système tel qu'on le connaît maintenant. C'est en fait le système danois qui a fourni l'exemple suivi en Ontario...

...Ici en Ontario, le poste existe depuis le 22 mai 1975 lorsque l'assemblée législative adopta en troisième lecture la loi 86 qui instituait 'un Ombudsman pour enquêter sur les décisions et les actes administratifs des fontionnaires du gouvernement de l'Ontario et des agences.'

Je souligne ici que cette loi a été passée par vote unanime de l'assemblée: les trois chefs de partis et leurs membres votèrent d'une même voix en faveur de l'établissement du poste et de la nomination de Me Arthur Maloney pour devenir le premier détenteur de ce haut poste.

Avant d'aller plus loin, je dois vous dire que M. Maloney était l'homme tout désigné pour ce poste. Avocat de grande renommée, il était reconnu pour ses nombreux gestes posés en faveur du petit citoyen.

Député fédéral, à deux reprises, il était en mesure de connaître les aspirations des citoyens et le système parlementaire de façon pratique. Les hommes politiques de tous les partis n'ont aucunement hésité devant sa nomination.

Ainsi, je vous rappelle que, selon la loi, l'autorité de l'Ombudsman relève de toute l'assemblée législative et non du gouvernement au pouvoir. Je fais cette importante distinction pour vous laisser comprendre qu'il est complètement indépendant des partisaneries politiques. Il présente son rapport à toute l'assemblée, à qui il adresse ses requêtes de fonds, par exemple, ou ses demandes de rectifications de cas difficiles, s'il y a lieu. Cela le libère de toute dépendance du gouvernement au pouvoir ou du conseil des ministres, formé de membres du parti majoritaire.

Le rôle de l'Ombudsman est défini par l'article 15 de la loi 86 que je cite; 'L'Ombudsman fait enquête sur toute décision prise, toute recommendation faite, tout acte accompli ou toute omission dans le cours de l'administration d'un organisme gouvernemental et affectant personnellement une personne ou un groupe de personnes quelconque.'

'L'Ombudsman peut faire enquête sur une plainte qui lui est présentée par toute personne affectée ou par tout membre de l'assemblée saisi d'une plainte par toute personne affectée, ou encore sur sa propre initiative.'

Le gouvernement ontarien compte 19 ministères, trois secrétariats provinciaux souvent dits' super-ministères', le bureau des politiques administratives (management board) qui est un autre super-ministère et la commission de la fonction publique qui est, ni plus ni moins, un ministère aux affaires internes. En plus, il y a environ 350 agences provinciales nommées par ordre-en-conseil. A l'exception d'environ 60 agences auxquelles nous reviendrons, l'Ombudsman a l'autorité de faire enquête sur les actes, décisions et omissions de tous ces corps publiques et de leurs 60,000 employés à plein temps et 12,000 employés à temps partiel, ou sous contrat.

Les agences que nous venons d'exclure sont les corps publiques régionaux tels les bureaux de gouverneurs d'université, les bureaux de santé et les bureaux de direction d'hôpitaux qui prélèvent leurs fonds, en totalité ou en partie, des deniers provinciaux. M. Maloney croit que celles-ci devraient également faire partie de la juridiction de l'Ombudsman, mais ce n'est pas prévu par la loi actuelle.

Il y a, en Ontario, au-delà de huit millions d'habitants demeurant sur une superficie de 412, 582 milles carrés. Il faut avouer que le volume d'affaires transigées entre chacun de ces citoyens et son gouvernement est passible de créer de nombreux problèmes. Il ne faut pas croire non plus qu'il est facile pour un gouvernement de formuler des lois qui seront justes et applicables sur cette immense superficie. Par exemple, ici à Windsor, il n'y avait jamais lieu de penser aux lois pour contrôler la chasse aux ours polaires. Et pourtant, c'est une chose très importante dans la vie des habitants de Fort Severn, à plus de 1,500 milles au nord d'ici. C'est toutefois le même gouvernement qui doit formuler et adopter ces lois, puis de voir à les faire appliquer.

La loi de l'Ombudsman donne à chacun de ces citoyens, individuellement, le droit de faire appel à l'Ombudsam dès qu'il croit avoir une plainte légitime contre les gestes des fonctionnaires ou du gouvernement dans l'application des lois et règlements de la province. C'est le devoir de l'Ombudsman d'entendre les plaintes de chacun de nous ici ce soir et, s'il y a lieu, de faire enquête et de recommander des rectifications. Ce serait également son devoir de vindiquer le gouvernement si la plainte n'est pas fondée.

M. Maloney a voulu que ce soit encore plus. Il voit dans sa tâche deux obligations additionnelles, non spécifiées dans son mandat, mais qu'il croit importante afin d'assurer une justice universelle.

La première est qu'il insiste qu'on ne refuse pas d'étudier tout grief qui nous est présenté, quelle qu'en soit la cause. Nous n'avons juridiction que dans les matières ayant trait au gouvernement provincial, mais l'Ombudsman veut que ses employés s'efforcent à aider les gens en leur donnant les meilleurs conseils possibles afin de les aider à trouver une solution à leurs problèmes: par exemple, une personne qui lui adresse une plainte au sujet des moyens d'appel, de l'endroit ou il doit s'adresser et même où obtenir l'aide légale. Il est entendu que nous n'avons pas le droit de faire enquête dans le domaine fédéral, mais rien ne nous empêche de renseigner les gens au sujet de leurs droits.

En second lieu, M. Maloney n'a pas voulu que son personnel demeure aux bureaux de Toronto et attende qu'on leur apporte les griefs. Il veut que les services de l'Ombudsman soient à la portée de tous. A date, le personnel s'est transporté dans une soixantaine de localités, dans tous les coins de la province. Là, nous avons tenu des audiences et avons interviewer gens qui voulaient nous adresser leurs plaintes. Nous sommes venus ici, à Windsor, le 8 mars 1976...

...Je crois qu'il y a lieu de vous rappeler que l'Ombudsman n'est pas l'ennemi voué du fonctionnaire qui se réjouit à accuser la fonction publique. Au contraire, nous sommes leurs amis qui venons les aider à remplir leur tâche avec le plus de justice possible. Ils comprennent bien cela et nos relations avec eux sont des plus fructueuses. Souvent, notre intervention les libère de problèmes très graves et apporte un appui très apprécié dans leur travail. Je signale que, si une plainte s'avère injustifiée, nous vindiquons les fonctionnaires en question, car la justice doit s'appliquer à eux aussi bien qu'aux autres citoyens de cette province.

Depuis l'adoption de la foi de l'Ombudsman, le 22 mai 1975, à la fin de janvier cette année, nous avions reçu près de 15,000 plaintes. De celles-ci, nous avions ouvert au-dela de 8,300 dossiers. Je ne vous imposerai pas de multitudes de chiffres.

Nous avons un ordinateur qui pourrait vous en fournir pendant des heures et des heures, mais je pense qu'il y en a qui sont plus révélateurs que les autres.

Par exemple, parmi les cas où nous avions autorité de faire enquête, les deux tiers ont été résolus à la faveur du citoyen qui portait plainte, soit la moitié à la suite de recommendations de notre part, l'autre moitié par compromis entre les partis. Dans un tiers des cas, le gouvernement avait entièrement raison.

Dans notre société constamment changeante, il est important que le citoyen se sente protégé par quelqu'un qui possède les connaissances et les ressources nécessaires pour délier le 'red tape' compliqué de l'administration publique. Les changements de la loi ne se font pas aussi rapidement que ceux de la société et ceci est une excellente chose: nous ne voudrions pas de décisions téméraires quant à la législation. Il faut qu'elles soient pensées et éprouvées. Mais, il faut qu'il y ait quelqu'un qui veille à ces lois et à leur application, et c'est là le rôle de l'Ombudsman... le protecteur du citoyen.

Aussi, je vous ai dit toute à l'heure que nous offrons nos services aux Francophones, dans la langue française. Les Francophones se prévalent-ils de ces services?

Seulement deux pour cent des demandes qui nous sont adressées sont formulées dans la langue française... ceci représente, en chiffres ronds, une sur soixante. Cependant environ douze pour cent des demandes nous proviennent de gens dont les noms sont français... une demande sur huit, en fait. Mais la plupart nous proviennent en anglais.

Je ne suis pas ici pour vous en exposer les causes. La seule qui me préoccupe est que les gens de langue française ne semblent pas être au courant du service que nous leurs offrons dans leur langue et croient qu'ils seront mieux desservis en anglais.

C'est pourquoi il me fait tellement plaisir de rencontrer autant de groupes en langue française que possible et de les assurer de notre sincérité.

Il y a, en Ontario, au-dela de 700,000 personnes d'origine française dont environ un demi-million sont de langue maternelle française. Si ces derniers se prévalaient de leurs droits linguistiques, une demande sur quinze nous serait adressée en français. C'est quatre fois plus qu'à l'heure actuelle.

Le Rempart

Enregistré comme courrier deuxième classe, Permis 02913.

Lee Rempart est publié par Les Publications des Grands Lacs Inc., 2418 ave. Central, Windsor Ont., N8W 4J3, téléphone 945-9322. Président M. Jean MOngenais, rédactrice Mme Christine Carrier, journaliste Mme Lise Gagnon, publiciste M. pierre Tardif.

abonnements

Au Canada--$4.00 par année, aux Etats-Unis --$6.00 par année et ailleurs --$8.00 par année.

La copie se vend 25 sous.

L'opinion des lecteurs

Message de l'A.C.F.O. provinciale

Mme la rédactrice,

A la suite des accusations portées contre un de nos employés en rapport avec la distribution de littérature haineuse dans la région de Windsor, je tiens à préciser que l'Association canadienne-française de l'Ontario, tant régionale que provinciale, n'a jamais été impliquée dans cette question.

Tout geste de cette nature qui aurait pu être posé par un employé constitueraît une initiative personnelle aucunement imputable à l'Association. L'Association a toujours signé les documents qu'elle publie et n'a jamais eu recours à des procédés douteux pour faire valoir son point de vue.

L'employé a été suspendu de ses fonctions en attendant la décision des tribunaux.

La Présidente générale,

Mme Gisèle Richer

L'opinion des lecteurs...suite

Lettre de la F.F.C.F.

Mme la rédactrice,

Ci-bas, vous trouverez une copie d'une lettre que l'administration de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises a envoyé au Procureur général de l'Ontario, M. Roy McMurtry, le 26 février dernier.

Monsieur le Procureur,

Notre organisme désire vous faire part de sa vive appréciation de votre décision d'assurer des services judiciaires français permanents à Sudbury, et à court terme dans les cours provinciales d'Ottawa-Carleton et de Prescott-Russell.

Il y a un an, notre Fédération appuyait les démarches du mouvement 'C'est le temps' qui revendiquait la bilinguisation de l'appareil judiciaire ontarien. L'intérêt que nous avons manifesté alors nous a incité à parrainer une recherche sur le projet-pilote de Sudbury, effectuée de juin à septembre par l'équipe 'Judco'. Vous trouverez les conclusions dans le rapport ci-joint. Les lacunes relevées font mention du peu de publicité auprès de la population en général, et le manque d'information du personnel concerné. De plus, le fait que ces services étaient limités à la cour crimnelle seulement ajoutait à nos appréhensions quant à la validité de l'expérience.

Nous nous réjouissons de constater que votre décision comporte maintenant l'élargissement de ces services aux cours familiales d'Ottawa-Carleton et de Prescott-Russell, où les facilités sont reconnues et où un plus grand nombre d'usagers pourront s'en prévaloir, ce qui nous semble logique et légitime.

Toutefois, compte tenu de l'expérience de Sudbury afin d'assurer une publicité adéquate et une mise en marche plus ferme nous endossons la recommandation du mémoire de l'ACFO, pour qu'un co-ordonnateur des services judiciaires en français soit nommé par votre ministère.

Réitérant notre grande satisfaction pour la reconnaissance de nos revendications dans le domaine de la justice, veuillez croire, monsieur le procureur, en l'expression de nos sentiments distingués.

Jacqueline Martin,
Présidente nationale de la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises

Assemblée annuelle du Centre culturel Tournesol

Samedi le 26 février, avait lieu au Centre Canadien Français, l'assemblée annuelle du Centre Culturel Tournesol. Environ 120 personnes étaient présentes. Des élections devaient avoir lieu pour 4 postes. Les 4 anciens membres ont été réélus à l'unanimité soit Mesdames Lise Roy, Diane Thibert, Théodora Villemaire et M. Richard Cousineau.

Un souper canadien aux fèves et aux râgout de boulettes a suivi les élections.

Une soirée disco-cabaret 'Le Show du Monde à l'Envers' a été animée par la troupe 'Perds Pas L'Nord Inc' composée de Anne-Marie Sparkes, Jean-Marc Amyot, Joseph Sullivan. C'est un heureux mélange de sketches, de chansons inédites et de musique de danse. On a pu entendre le 'Monologue duVieux' écrit par Anne-Marie Sparkes, quelques sketches démontrant des situations vécues par des Canadiens-français en Ontario: 'Au Restaurant', 'Voyage en Turbo', 'La Thérapie'.

Anne-Marie Sparkes a interprété quelques unes de ses chansons. L'atmosphère était à la détente et à la rigolade.



Dans l'ordre habituelle: M. René Bisnaire, un des directeurs du Centre Culturel Tournesol, Mme Donna Bastien, M. Jean Fortier et Mme Thérèse Fortier, directrice du Centre.

Mardi le 1er mars, les membres du Comité d'administration du C.C.T. se sont rencontrés pour les élections des officiers.

En voici les résultats:

Présidente: Mme Thérèse Fortier

Vice-Présidente: M. Benoît Marier

Secrétaire Archiviste: Mme Lise Roy.

Secrétaire correspondante: Mme Lise Brulé

Trésorière: Mlle Théodora Villemaire

Trésorier-adjoint: M Roger Bibeau.

Directeurs: M. René Bisnaire, M. Jean Brûlé, M. Richard Cousineau, Mme Annette Martin et Mme Diane Thibert.

Récital d'Aimé Major à Pointe-aux-Roches

Le dimanche au soir, 27 février, une foule de 250 personnes est venue entendre Aimé Major au Centre Culturel de Pointe-aux-Roches. Ce concert était organisé par Radio-Canada, C.B.E.F., et sera irradié, le dimanche 13 mars prochain à compter de 20 heures.

Aimé Major est un des grands noms parmi nos chanteurs populaires canadiens. Il n'en est pas à ses débuts comme artiste, car avant de devenir chanteur, il fut comédien. Il a fait ses premières armes aux 'Compagnons de St. Laurent' sous la tutelle du Père Legault. Tous ses disques à date ont été des succès. 'C'est un grand gars qui plaît, un homme du monde aux allures ouvertes et distingués, un artiste qui dégage le charme, l'élégance et la correction artistique. Aimé Major chante bien, sa voix plaît' C'est en ces termes que Phil Laframboise, journaliste très connu, en a parlé.

M. Major a offert à l'audience une rétrospective de la chanson française: des anciens succès que les gens chérissent beaucoup, comme 'Sous les ponts de Paris'.

M. Major a souligné que les gens lui avaient donné un accueil chaleureux et il a remarqué que les spectateurs avaient beaucoup de rythme.

Une trentaine de disques de M. Aimé Major ont été tirés au hasard.

Pour congeler la viande

Ne congelez jamais la viande dans l'emballage dans lequel elle vous parvient. Cet emballage est conçu pour permettre à la viande de 'respirer' alors que c'est tout justement l'opposé que vous désirez lorsque vous congelez des aliments. Il faut donc retirer l'emballage original et envelopper dans du papier aluminium épais ou mettre dans des sacs de congélation en plastique claire en vous assurant que vous enlevez l'air. Fermez avec des attaches ou scellez le papier aluminium avec un ruban adhésif pour congélation. S'il reste de l'air dans le sac, cela affectera éventuellement la couleur et la saveur du produit. Il est ausi à conseiller d'étiqueter le produit en notant la sorte de viande, la quantité et la date de congélation.

Calendrier d'événements

LE 9 MARS 1977

Souper Richelieu au National Travelers, à 18h15.

LE 16 MARS 1977

Dr Henri Paret, cardiologue et expert consultant de l'Organisation Mondiale de la Santé donnera une conférence à l'Ecole-Club de l'Alliance Française de Windsor, au 119 Ouellette. Le sujet de la conférence est 'L'Afrique, à l'heure de la médecine moderne.'

LES 18,19 20 MARS

Congrès provincial de l'A.E.F.O. au Château Laurier à Ottawa.

LE 19 MARS 1977

Fête des Crêpes, à l'Ecole-Club de l'Alliance Française, au 119 Ouellette. $0.30 la crêpe, $0.60 la crêpe flambée, le tout arrosé d'un bon vin.

LE 28 MARS 1977

Assemblée annuelle régionale de la F.F.C.F., à Paincourt.

LE 4 AVRIL 1977

'Ti-Jean de Mon Pays' par le Théatre du Nouvel Ontario, le matin à l'école Ste. Thérèse, l'après-midi, à l'école Georges Vanier.Le même spectacle pour adultes à l'école St. Paul de Pointe-aux-Roches à compter de 8 heures du soir.

LES 16 ET 17 AVRIL

Spectacle de Jean-Guy Morin O.M.I. à Windsor le samedi, 16 et à Pointe-aux-Roches le dimanche, 17.

LE 25 AVRIL 1977

L'orchestre 33 Barrettes se produira à l'école de Commerce.

LE 27 AVRIL 1977

La réunion annuelle du journal Le Rempart à l'école secondaire de Belle Rivière.

LES 30 AVRIL 1 ET 2 MAI 1977

Congrès national de la F.F.C.F. à Ottawa.

LE 10 MAI 1977

François Lemieux et Isabelle Roy, chansonniers, à l'Auditorium Cleary.

LE 11 JUIN 1977

Le Bal des Roses, de la F.F.C.F. à St. Joachim.

AU SERVICE D'ACCUEIL

Du mardi, 19 avril au mardi, 28 juin entre 19hres et 22hres, au Service d'Accueil, 1011 Ave. Ouellette Suite 206, des cours de littérature: 'Nos écrivains Canadiens.' professeur M. M.A. Amprimoz.

Du jeudi, 21 avril au jeudi, 30 juin entre 19hres et 22hres, encore au Service d'Accueil, des cours 'Le Citoyen et la Loi' avec professeur M. Ron Macdonald.

À Pain Court

On fête des noces d'or

C'est en l'église Immaculée Conception que M. et Mme Wilfrid Pinsonneault célébraient leurs noces d'or le 12 février dernier. Une foule de parents et d'amis sont venus remercier avec eux, Dieu qui les a bénit au cours des années.

Mgr. Aujustin Caron célébrait la messe. On remarquait qu'à cette occasion M. et Mme Alphie et Elzéar Martin servaient de garçon et de dame d'honneur et revivaient une deuxième fois ce même rôle. M. Amédée Emery accompagnait la chorale de l'Ecole Ste. Catherine et leur directrice Mme angeline Marentette.

Les dix enfants et trente-six petits-enfants des Jubilaire étaient présents à l'impressionnante cérémonie. M. et Mme Marcel (Pauline) Bourassa de Sarnia, Gérard, Roger, Pierre-Louis, Vincent, Mme Bernard (Marguerite) Gagnier de Pain Court, Mme Polydor (Rolande) Chauvin de windsor, Mme Robert (Carmel) Chauvin de Belle Rivière, Mme Camille (Roberte) Thomas de North Bay et Mme Pierre (Anne Louise) Pélerin de Welland. Un succulant repas smorgasbord a été servi par les Dames de Ste. Anne pour près de 300 invités.

Monique Pinsonneault a présenté les hommages des petits-enfants et chacun d'eux sont venus présenter une gerbe de fleurs en reconnaissance pour leur amour. La mignonne Julie Thomas et Pierre chauvin ont présenté 2 jolies coupes d'or aux célébrants. Anne-Louise, la cadette, a lu une adresse des plus touchantes à ses parents au nom de ses frères et de ses soeurs. Une magnifique plaque en bois sculptée à la main par Raymond Rémillard de Hamilton ainsi qu'un voyage payé à Freeport, Grand Bahamas, ont été présentés par les enfants.

M. Robert Potvin de Sarnia a su égayer la



soirée par sa chanson 'Les Vieux Mariés' tandis que Lise Bourassa a démontré son talent au piano. Vincent et Carmel à tour de rôle ont fait revivre de vieux souvenirs en citant quelques extraits de leur vie.

La Bénédiction Papale a été donné par MgrCaron à la messe et les célébrants ont reçu en plus des félicitations des Ministres Trudeau et Davis, M. Darcy McKeough, Joe Clark, Dr Robert Holmes et de M. Raymond Gagner au nom des Chevaliers de Colomb.

M. Wilfrid Pinsonneault est natif de Pain Court et Mme Pinsonneault née Bertha Breault est née à Tilbury. Leur mariage a eu lieu à Tilbury, le 16 février 1927. Ils se sont établis à Pain Court où M. Pinsonneault a cultivé la terre jusqu'au temps de sa retraite en 1965.

Les invités venaient de Chicago, Détroit, Cornwall, Toronto, North Bay, Welland, Windsor, Sarnia et des villages voisins.

Les citoyens et les amis de M. et Mme Pinsonneault désirent offrir des sincères félicitations à ceux-ci et prient Dieu de les bénir et de les préserver auprès de leur famille pendant de nombreuses années.

La Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises sont à organiser une Bingo pour les enfants de l'Ecole Ste. Catherine qui aura lieu le 22 mars prochain.

La Troupe du Soleil a présenté 'Kakibo'

La Troupe du Soleil, c'est un groupe d'élèves de 6ième, 7ième, 8ième année, de l'école St.Paul de Pointe-aux-Roches. Durant la semaine française, ce groupe, sous la direction de M. Réjean Lavoie, professeur, a présenté dans différentes écoles primaires françaises la pièce 'kakibo'.

(Résumé de la pièce et liste des personnage avec nom des acteurs. Les noms des acteurs pourraient être aussi en A)

Le Rempart a rencontré les membres de la Troupe Soleil. Ce projet 'théâtre' les a tenus occupés depuis octobre jusqu'à la fin de la semaine française. Les élèves de 7ième et 8ième année, ont fait l'analyse d'un des personnages de la pièce, comme travail pour les cours de Français. Ils ont pu aussi auditionner un personnage de leur choix. A partir de ces auditions, les acteurs ont été choisis (voir à la fin) A.

Les élèves ont répété durant plusieurs semaines.La semaine avant les spectacles, les répétitions se sont prolongées de 15.00 à 21 h., tous les jours de la semaine, excepté le mardi. Les acteurs ont confié au Rempart qu'ils ont appris plusieurs choses sur les techniques du théâtre: maquillage, éclairage, son. Ils ont aussi appris à faire face à un public, à ne pas être gênés. Cette pièce leur a aussi fait pratiquer leur belle langue française. Ils ont beaucoup apprécié le temps que les professeurs ont donné et la patience dont ils ont fait preuve à leur égard. Ils ont déclaré qu'ils étaient bien satisfaits et emballés de cette expérience. Ils ont rencontré de leurs amis, amies, dans les différentes écoles où ils se sont produits. Ils ont ajouté que les élèves de leur école et leurs parents étaient très fiers d'eux.

Distribution: Kakibo-- Debbie Leboeuf, Gamma le Martien--David Grenier, Alpha le Martien-- Gisèle Roy, Le grand chef de la citrouille-- Lise Mailloux, Mlle Prudence-- Yvonne Desjardins, Mme Urena Bimbelle--Brenda Ponic, Farfadette--Anne-Marie Tymec, Gregorio Pepperoni-- Réjean Lavoie, Caramba - Eugène Giroux, journaliste Lucienne--Louise Lamarche



Dans l'ordre habituelle, 1ère rangée: David Grenier, Debbie Leboeuf, Lise Mailloux et Yvonne Desjardins. 2ième rangée: Brenda Ponic, Gisèle Roy et Anne-Marie Tymec. 3ième rangée: M. Réjean Lavoie, professeur et M. Eugène Giroux aussi professeur.



De gauche à droite, 1ère rangée: Michèle Mailloux, éclairage et Christine Larche, audio. 2ième rangée: Denise Leboeuf, éclairage et Gérald Labonté, éclairage.

L'évèque auxiliaire du diocèse de London visite les élèves du Pavillon des Jeunes

Monseigneur John Sherlock a visité les élèves du Pavillon des Jeunes, à Belle-Rivière, le 2 mars.

Monseigneur a expliqué aux enfants le symbole de la crosse, la mitre, la croix et l'anneau pectorales tout en définissant le rôle de l'évèque dans son diocèse.

Monseigneur a ensuite invité les enfants à lui poser des questions. Les questions ont fusé de toutes parts en très grand nombre. Comme par exemple: 'Pourquoi un évêque ne peut pas se marier?' 'Pourquoi les filles ne peuvent pas être ordonnées prêtres?' 'Pourquoi on ne peut pas voir Dieu?'

Les réponses de Monseigneur Sherlock ont démontré qu'il était un bon psychologue et un grand pédagogue. Il a répondu aux enfants avec beaucoup de simplitité et d'humour.

Un regard sur la province

À Sudbury

Le projet de cours de justice en français devient un service permanent

Le Procureur général de l'Ontario, l'Honorable Roy McMurtry, annonçait la semaine du 24 février améliorations aux services judiciaires en langue française. C'est mardi le 22 février, lors d'une rencontre avec l'Association canadienne-française de l'Ontario que M. McMurtry donnait l'assurance que le projet de cours de justice en français à Sudbury devenait désormais un service permanent. La cour familiale offrira officiellement ses services en français dans un avenir imminent. On veut aplanir les difficultés de fonctionnement et d'information concernant les cours offant déjà les services en français. Une rencontre entre les représentants du ministère, les professionnels de la justice impliqués dans le projet de Sudbury et des membres du Comité de citoyens aura lieu d'ici deux semaines pour remédier aux difficultés rencontrées jusqu'ici.

Le Procueur général s'est engagé à assurer les services judiciaires en français dans les cours provinciales d'Ottawa-Carleton et de Prescott-Russell. Tout sera en place et fonctionnera certainement avant le 1er juillet. Stormont-Glengarry suivra de près mais il n'y a pas d'engagement ferme quant à la date précise de la mise en vigueur de tels services à cet endroit.

L'Association canadienne-française de l'Ontario rencontrait le Procureur général de l'Ontario, M. Roy McMurtry, mardi le 22 février. Mme Gisèle Richer, présidente générale, Jean-Jacques Fleury et Lucien Cusson représentaient l'ACFO tandis que Mlle Marie E. Brunet parlait au nom du Comité de citoyens pour la bilinguisation des cours de justice à Sudbury.

Le mémoire présenté faisait une évaluation du projet-pilote des cours de justice en français à Sudbury. On y déplorait le fait que le projet n'avait pas revêtu l'importance que sa nouveauté exigeait. On demandait l'amélioration des conditions du projet à Sudbury. Le mémoire insistait sur l'importance de rendre les cours de justice provinciales accessibles en français dans Ottawa-Carleton, Prescott-Russell et Stormont-Glengarry. De plus, on y demandait un coordonnateur pour les services judiciaires en français au niveau du ministère.

L'ACFO estime qu'il s'agit d'un déblocage important, résultat direct des gestes posés par différents groupes et individus notamment le Comité de citoyens pour la bilinguisation des cours de justice à Sudbury, le Mouvement c'est l'temps et les Conseils régionaux de l'ACFO. On se souviendra que le 24 février 1976, une délégation composée de représentants de l'Association canadienne -française de l'Ontario, de l'Association des enseignants franco - ontariens, de la Fédération des femmes canadiennes-françaises et du Mouvement c'est l'temps, rencontrait le Procureur général, M. McMurtry, pour réclamer les services judiciaires en français. La présidente de l'ACFO se dit convaincue que le ministre de la justice de l'Ontario a enfin ressenti les besoins des gens de la base et elle se dit assez optimiste pour croire que les Gouvernements reconnaîtront de plus en plus le sérieux et le bien-fondé de ces actions concertées.

Programme de participation en administration

Le Trésorier de l'Ontario, M. Darcy McKeough a annoncé que la province renouvellera pour la cinquième année son programme de participation en administration (IMA).

Environ 330 étudiants auront l'occasion d'acquérir de l'expérience pratique en administration municipale dans le cadre de ce programme ouvert aux étudiants en administration publique, en administration d'affaire, en planification urbaine ou régionale qui suivent des cours reconnus dans des collèges communautaires ou à l'université.

Afin d'encourager les municipalités à employer des étudiants dans le cadre du programme IMA, le gouvernement ontarien offre de rembourser aux municipalités 80 % des salaires des étudiants jusqu'à concurrence de $125. par semaine par étudiant.

Cette année le programme comprendra 330 postes divisés également entre étudiants en planification et en administration. L'année dernière 160 municipalités et 320 étudiants participaient au programme.

Les étudiants admissibles peuvent se renseigner sur le programme IMA aux bureaux d'embauche de leur collège ou université ou en s'addressant aux municipalités locales.

Que veulent les jeunes Francophones?

Le Conseil consultatif des Affaires franco-ontariennes vient de diffuser le rapport d'une étude sur les 'Ambitions des francophones du sud-est de l'Ontario par rapport aux collège Algonquin et ST-Laurent.

Le but de cette recherche était de fournir au C.C.-A.F.O. les renseignements nécessaires à la formulation de recommandations en ce qui concerne les services éducatifs en langue française que devront fournir les collèges d'arts appliqués et de technologie pour répondre aux besoins et satisfaire aux exigences des résidents francophones du Sud-est de l'Ontario.

Le ministre des Collèges et Universités a demandé que le Conseil consultatif des Affaires franco-ontariennes veuille bien lui transmettre ses vues sur la taille optimum d'un collège d'arts appliqués et de technologie et étudie tout particulièrement les besoins en matière d'enseignement au niveau collégial de la population francophone de sud-est de l'Ontario.

Le Conseil consultatif des Affaires franco-ontariennes a recueilli les données nécessaires à l'étude en effectuant des sondages des intentions des étudiants francophones et des opinions d'un échantillonnage d'adultes non étudiants des régions Ottawa-Carleton, Prescott-Russell et Stormont-Dundas-Glengarry.

Programme '77 à l'Ile-aux-Chênes

Alors que l'hiver ne semble pas vouloir nous quitter, il y a des gens qui songent déjà à l'été. L'Ile-aux-Chênes réserve aux enfants et aux adolescents franco-ontariens un été qui a des surprises mais qui conservera son accueil si amical dont les anciens campeurs conservent le souvenir.

Voici les dates des sessions: **Camp ADO:** -du 29 juin au 5 juillet les adolescents et adolescentes qui ont complété leur 8ième année et étudiants des 9ième, 10ième et 11ième années. Cette session se veut une expérience d'amitié. Il y aura discussion de groupes, initiation aux techniques de leadership, acctivités socio-culturelles, sports, natation, etc.

Pour les 6 à 8 ans: - du 9 juillet au 16 juillet: huit jours d'activités organisées selon le goût et la psychologie des enfants de cet âge: arts plastiques, théâtre, musique, natation, sports, etc. Une visite des parents est prévue pour le 16 juillet.

Pour les 9 à 12 ans: - du 20 au 29 juillet: dix jours de vacances! Beaucoup de plein air, du théâtre, de la musique, des arts plastiques, de la natation, etc. Une visite des parents: le 29 juillet.

Danse-Gymnastique-Majorettes: - du 3 août au 10 août. Ce camp intéressera les filles et garçons de 8 à 16 ans qui choisissent la danse, la gymnastique ou les clubs de majorettes comme loisirs.On y fera du jazz, du ballet, de la claquette, du perfectionnement en gymnastique et en 'majorettes', en plus des sports et de la natation.

Monique Cousineau dirigera la programmation de l'été et Albert Regimbal, s.j., en sera l'administrateur. M. et Mme Valmore Cazabon de Verner seront de nouveau responsables de l'entretien et du service de la cuisine.

Ceux qui veulent s'inscrire pour les diverses sessions ou qui désireraient de plus amples renseignements pourront le faire en écrivant à l'adresse suivante: Camp de l'Ile-auc-Chênes, Centre des Jeunes de Sudbury, 30 nord, rue Elgin, Sudbury, Ontario, P3C 5B4

Vous pourrez communiquer par téléphone en composant le numéro (705) 675-6493.

Il y aura tirage d'une session gratuite pour tous ceux et celles qui s'inscriront avant le 10 juin.

On rappelle aux lecteurs que le français est la langue de communication à l'Ile-aux-Chênes.

Au sujet du boeuf haché

Rappelez-vous que le boeuf haché est maintenant vendu sous trois différents noms lesquels indiquent la teneur de gras. Le boeuf haché régulier (regular groud beef) peut contenir jusqu'à 30 % de gras. Les boulettes faites avec cette viande seront juteuses et grasses.

Le boeuf haché moyen (medium ground beef) peut contenir jusqu'à 23 % de gras. Le boeuf haché maigre (lean ground beef) ne peut avoir plus que 17 % de gras. On utilise généralement cette catégorie de boeuf pour les pains de viande ou les casseroles.

un coup de main?

Le Secrétariat d'État, vous le savez, s'intéresse à toutes les initiatives visant à la promotion sociale et culturelle des minorités de langue officielle.

Mais saviez-vous que le Secrétariat d'État, par sa Direction des groupes minoritaires de langue officielle, fournit gratuitement le concours de personnes-ressources qui peuvent, par leurs conseils, leur sens de l'organisation et leurs connaissances, collaborer à la réalisation de tout projet de nature à susciter le développement de la communauté. Nos conseillers aident à formuler les projets, expliquent les mécanismes des programmes gouvernementaux, coordonnent différentes initiatives pour éviter la duplication et simplifient le cheminement administratif des projets.

Ils sont plus de 40 à travers le Canada, sans compter l'apport des spécialistes qu'ils peuvent engager et assigner à votre projet, si sa bonne réalisation le nécessite.

Rappelez-vous que tous vos projets nous intéressent, qu'ils soient de nature sociale ou culturelle, et que nous vous offrons gratuitement l'assistance de spécialistes qui vous aideront à formuler vos besoins.

Un coup de main? Communiquer avec nous! Nous sommes là pour ça.

2e étage
395 rue Dundas
London, N6B 1V5
(519) 679-4335



Secrétariat d'État | **Secretary of State**

John Roberts, Ministre | John Roberts, Minister

Le Centre culturel St. Cyr

Mme Leboeuf nous en parle

En mai 1973, quelques personnes intéressées à la langue et la culture française ont rencontré un représentant du Secrétariat d'Etat pour trouver des moyens qui bénéficieraient davantage la promotion de la culture française dans la région. De cette réunion est né un nouveau bébé, 'Le Centre Culturel de Pointe-aux-Roches'. Bien entendu ce nouvel organisme devait servir tous les gens d'expression française de la région.

Depuis sa fondation ce Centre a présenté plusieurs spectacles tels que les chansonniers: Robert Potvin, de Sarnia, Donat Lacroix et Raymond Breau, du Nouveau-Brunswick, Francine McGee d'Ottawa, Emmanuel de Montréal, François Lemieux de Blind River, Père Jean-Guy Morin de Québec et dimanche dernier Aimé Major de Montréal. Il y en a eu pour tous les goûts. Le lundi 4 avril, le Centre présentera la pièce de théatre 'Ti-Jean de Mon Pays' par le théâtre du Nouvel-Ontario, Inc. de Sudbury pour adultes et mardi le 5 avril à l'école St. Paul pour les élèves des écoles de Pointe-aux-Roches le Père Jean-Guy Morin nous reviendra une deuxième fois.

Plusieurs films ont été présentés par le Ciné-Club. Un atelier de peinture qui dura toute une fin de semaine par le célèbre peintre Fernand Labelle de la ville de Québec fut très apprécié.

Chaque année depuis la fondation du Centre des groupes de jeunes furent organisés, grâce à des bénévoles de la paroisse. Une fois par semaine de novembre à avril ces jeunes se rencontrent pour s'amuser à diverses activités et jeux dans une ambiance française. Une des activités la plus réussie et appréciée fut le Café-Chantant en mai dernier. Cette année les jeunes ont comme moniteur, M. René Godin de Belle-Rivière qui fait du travail formidable.

Pour les gens d'un certain âge, il y eut un cours de danse donné par M. et Mme Yvan Duchesne de Windsor. Il y eut aussi des soirées sociales et des soupers avec conférenciers.

En décembre 1976, nous avons offert un atelier de décorations Noël et présentement plusieurs dames aprennent le 'découpage' et le macramé.

Pour les gens du troisième âge le Centre Culturel a fondé un Club d'Age d'Or qui fonctionne très bien. Le club appartient maintenant à la Fédération des Clubs d'Age d'Or de Sarnia, Paincourt et Pointe-aux-Roches.

Au début de février 1977, une soirée sociale fut organisée pour témoigner notre reconnaissance envers le personnel enseignant dans nos écoles françaises du Comté d'Essex. A cette occasion nous avions aussi une tâche toute spéciale à accomplir, celle de donner un nom significatif à notre Centre. A la dernière réunion du comité exécutif et les directeurs le nom 'Centre Culturel St.Cyr' avait été choisi à l'unanimité.

M. Philippe Chauvin, grand patriote de la région fut demandé de dévoiler le nom au public et expliquer ce qui avait motivé notre choix.

En lisant les quelques phrases qui suivent vous comprendrez pourquoi ce choix était logique.

L'abbé N. D. St. Cyr est arrivé à Pointe-aux-Roches en 1893. Il avait quitté son diocèse de Nicolet au Québec pour venir dans le diocèse de London à la demande de l'évêque de l'époque qui avait un grand besoin de prêtres français.

Il y trouva une paroisse qui avait grand besoin de renouvellement. La vieille église de bois ne répondait plus au besoin de la paroisse. Le peuple était endormi et indifférent à l'avenir.

Voici que leur arrive un curé, jeune, plein d'énergie, savant, musiciens et surtout, grand patriote. C'était l'homme de l'heure choisi par la Providence pour relever ces esprits pessimistes et découragés. Cet homme géant et zélé apporta un regain de vie nouvelle qui mit le feu dans la communauté catholique.

Il s'attela immédiatement à la tâche et commença à bâtir le presbytère. Cette construction imposante donnait déjà le ton au programme de rénovation que le curé St. Cyr s'était donné. Il vit bientôt se réaliser son premier rêve--celui d'obtenir une école separée dans la paroisse. En 1905, il commença la construction de l'église actuelle. Il organisa une fromagerie pour aider aux producteurs de lait à disposer de leur produit à meilleur compte.... les débuts d'une Coopérative....

Pour aider d'avantage à payer la dette paroissiale il y mit tout son argent personnel.

L'abbé St.Cyr possédait de grands talents musicaux et sous son habile direction, la chorale de Pointe-aux-Roches fut reconnue comme la meilleure de tout le comté. Cette chorale se rendait souvent, par train à Tecumseh, chanter la grande messe. La musique était le point de détente du curé St.Cyr. Il passait ses moments libres, souvent une partie de ses nuits à composer et transcrire des harmonisations. Il n'hésista pas à prendre une assurance sur sa vie pour payer les frais d'un orgue neuf--$9000.00. A sa mort, la paroisse devint propriétaire de cette orgue.

Dans la paroisse tout allait bien. On y était heureux. Mais en 1913, un malentendu bien malheureux déclencha l'orage qui s'est terminé par le départ du curé st.Cyr le 10 juillet 1914 Comme le Christ, son maître, il avait été victime de circonstances. Les anciens se souviennent encore de ce grand homme et en parlent avec beaucoup d'émotion.

Puisque le Père N. D. St. Cyr était un homme dévoué à la culture française, un grand musicien et un vrai patriote, il a bien mérité que son nom soit éternisé dans la paroisse. Le comité de la fête du centenaire de la paroisse avait songé à nommer une rue du village en son nom mais l'indifférence du conseil fit rater le projet.

Le Centre Culturel se nommera dorénavant 'Centre Culturel St. Cyr de Pointe-aux-Roches' et nous espèrons que ses dirigeants d'aujourd'hui et de demain sauront faire honneur à son nom.


L'atelier de macramé - de gauche à droite, Mme Adeline Thomas, professeur et Mme Bernadette Grenier, responsable. Huit autres dames font partie de cet atelier.


L'atelier de découpage - de gauche à droite, première rangée, Mme Marguerite Derdaele, prof.; Mme Lucy Tremblay, responsable. 2ième rangée, Mmes Yvette Bondy, Marguerite Mailloux et Marie-Anne Mailloux.


L'atelier 'jeunesse', de gauche à droite, 1ère rangée, Guylaine Grenier, M. René Godin, responsable et Pierre Chauvin; 2ième rangée: Sylvain Grenier, Linda Thomas et Gérald Pinsonneault. M. Godin dirige un groupe d'environ 30 jeunes de l'école secondaire.

merci

L'exécutif et les directeurs du Centre désirent remercier M. Marcel Brulé, Président de la Fédération des Clubs sociaux, notre invité de la soirée du 6 février.

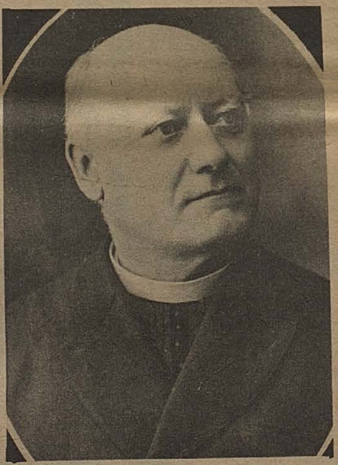
M. Brulé en se servant d'un panel composé de quatre personnes de la région, M. François Caron, Mme Claire Markham, M. Aurèle Bénéteau et Mme Denise Guilbert nous a donné beaucoup à réfléchir avec ses questions et les réponses de ses panélistes. A tous ceux qui ont voulu comprendre le message était clair. Nous te remercions Marcel d'avoir animé cette soirée avec tant de vitalité et d'après les commentaires entendus, nous sommes convaincus que ton passage ici a été très apprécié. Tu nous a donné un élan nouveau.

Un des chansonniers des plus célèbres, M. Robert Potvin, dans le Sud-Ouest était aussi parmi nous. Ces chants pour tous les goûts ont réjouis les gens et grâce à lui, la gaiété et la fraternité étaient très évidentes dans la salle. Merci Robert! Il faut dire que le bon vin nous a fait découvrir plusieurs talents cachés.

Merci aussi à m. Guy Chevrette agent de liaison du Secrétariat d'Etat qui a su si bien remercier notre invité et qui est toujours le bienvenue dans la région.

Merci à tous les institutrices et les instituteurs, les membres du Centre et autres invités qui ont assisté et ont rendu cette soirée une des plus mémorable.

Ursule Leboeuf
Présidente.

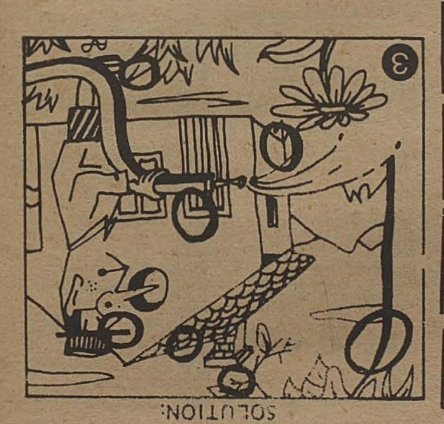

L'abbé N. D. St. Cyr, patron du Centre culturel qui porte son nom à Pointe-aux-Roches.



JOUEZ AVEC NOUS



Trouvez les 7 erreurs. SOP-200



VOTRE HOROSCOPE

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Surveillez vos démarches, évitez les faiblesses. Soyez francs, évitez les faux renseignements. N'abusez pas de votre santé, à tout point de vue.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

Concentrez-vous sur une affaire à la fois; fixez-vous un horaire et réalisez une avance progressive. La stabilité avec les membres de l'autre sexe est appréciable. Un régime régulier est nécessaire

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

Il faut éloigner les amis paresseux qui s'amusent au lieu de travailler. Trop d'attaches familiales peuvent retarder l'avancement. Ne buvez jamais trop.

BELIER du 21 mars au 20 avril

Ne croyez pas que vous êtes infaillible; admettez vos erreurs et vous deviendrez plus sympathique. Surveillez votre système nerveux.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Soyez reconnaissant à tous ceux qui contribuent à vos succès. Agissez sincèrement auprès des gens qui vous entourent. Ajoutez à votre régime des fruits et des légumes.

GEMEAUX  du 21 mai au 21 juin

Le meilleur argument n'est pas toujours le plus fort, mais le plus logique. Ne soyez pas trop ironique avec des gens peu éduqués. Un régime sain et le repos aident la santé.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

N'essayez pas de sauter les étapes, des erreurs peuvent coûter cher. Avec vos relations, ne brûlez pas les étapes non plus, vous risquez de déplaire. La relaxation est toujours importante, surtout dans votre cas.

LION  du 23 juillet au 23 août

Les préparatifs méticuleux et les progrès réguliers valent un enthousiasme débordant. Soyez franc, sans être brutal; usez de diplomatie. La marche est très utile.

VIERGE  du 24 août au 22 sept.

Quand vous avez pris une décision, ne changez pas d'avis. A une bonne apparence, il faut ajouter une personnalité. Evitez les exercices trop sévères pour les muscles.

BALANCE  du 23 sept. au 23 oct.

Pour réussir en affaires, il faut savoir attraper l'opportunité quand elle survient. Gagnez des amitiés par votre franchise et votre amabilité. Evitez l'embonpoint.

SCORPION  du 24 oct. au 22 nov.

Un avancement régulier et stable est plus profitable qu'une grande avance et une rechute interminable. Savoir s'adapter est d'une importance capitale. Evitez les intempéries.

SAGITTAIRE  du 23 nov. au 21 déc.

Plus les gens s'objectent à une idée originale, plus il est important de continuer à la réaliser. Le sport est toujours utile.

JARDINONS avec *Wilfrid Perron*



BON JARDINAGE ET BONNE ANNEE

Comme beaucoup d'autres personnes, de nombreux jardiniers ont célébré l'année nouvelle le premier janvier. C'est parfait pour la grande majorité des gens, mais pour nous, jardiniers, la nouvelle année commencera le dimanche 20 mars.

A cette date, nous pourrons déjà sentir dans plusieurs régions du Canada les premiers indices de réchauffement du sol. Il est à peine croyable à quel point les bonnes conditions atmosphériques sont nécessaires à nos récoltes. L'année 1976 n'a pas été des meilleures. Le temps est devenu subitement très froid au moment même où les arbres fruitiers commençaient à fleurir. Ceci fut mauvais pour les récoltes, mais tout n'a pas été perdu. Les arbres placés au centre des vergers étaient protégés par ceux de la périphérie, et ils n'ont pas trop souffert. Mais je pense aux personnes qui n'avaient que deux ou trois arbres et qui avaient espéré une bonne récolte. Leur récolte fut anéantie, et les lettres que j'a reçues ont montré à quel point ces personnes se sont fait du souci. Heureusement, cela n'arrive pas chaque année, et nous pouvons nous en féliciter.

Les pelouses étaient belles à voir l'an dernier. Partout où je me suis rendu dans notre beau pays, j'ai pu constater qu'elles avaient bien poussé. J'ai parlé à de nombreuses personnes, peut-être certaines sont-elles en train de lire ce texte, et je leur ai fait remarquer combien leur gazon était beau. J'ai eu le plaisir d'apprendre de mes aimables lecteurs que les conseils donnés dans ces colonnes au sujet des engrais avaient été bien suivis et que vous avez été satisfaits de vos résultats. Nombreux sont ceux qui firent appel à la méthode en une seule application pour l'épandage du Golden Vigoro, d'après les instructions données sur l'emballage. Cela suffit pour cinq longs mois et vous laisse davantage de temps libre pour vos autres travaux de jardinage.

Examen

Le mois de mars convient particulièrement à inspecter l'état de votre jardin, plus particulièrement les endroits où vous mettez des plantes vivaces. Voyez surtout si les gelées n'ont pas fait sortir vos plantes du sol. Quand je constate qu'il y en a qui ont commencé à sortir, je les repousse tout simplement dans le sol. C'est à peu près à cette époque de l'année qu'il est bon de répandre un peu de Vigoro rose sur les plantes vivaces. Cela leur fait beaucoup de bien, et je conseillerais environ quatre livres par cent pieds carrés. Faites l'épandage à la main pendant que le gel se trouve encore dans le sol, et faites-le pénétrer plus tard.

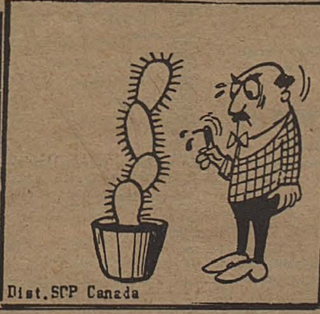
A la fin du printemps dernier, j'ai reçu plusieurs lettres se plaignant des bourgeons de pivoine qui ne s'étaient pas ouvert. Ceux qui font du jardinage pour avoir des fleurs désirent naturellement que leurs plantes produisent autre chose que des feuilles. Aussi, je leur conseille de prendre certaines précautions ce printemps. Après avoir enlevé le revêtement protecteur d'hiver et avoir coupé les plantes au niveau du sol, recouvrez-les de quelques branches toujours vertes. Ensuite, aspergez le sol avec du fongicide. Je conseille de recommencer dix jours plus tard. Vos plantes seront encore meilleures. Vaporisez aussi vos arbres fruitiers avec du soufre de chaux dormant pour tuer les insectes hivernants. Faites-le le 15 mars au plus tard. Cela se fait normalement en hiver.

Votre tondeuse

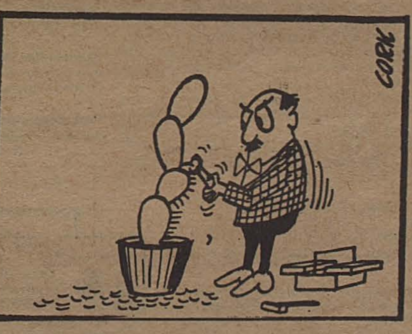
Faites autre chose ce mois-ci. Avez-vous fait faire l'entretien de votre tondeuse cet hiver? Si vous avez négligé de le faire, dépêchez-vous avant que les centres de service soient inondés de demandes. Rien ne donne un plus bel aspect à une pelouse que d'avoir été tondue avec une lame aiguisée et bien équilibrée.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à m'écrire au Centre des renseignements sur le jardinage, 165 University Avenue, Toronto, Ontario M5H 3B8, en ajoutant une enveloppe déjà affranchie portant votre adresse.









ne-radio-television-cine-radio-television-cine-radio-te



Samedi, 12 mars

8H00
Oum le Dauphin
8H15
Les 100 Tours de Centour. "Verbo part pour le Québec."
8H30
Autour du Monde par le Conte. "Les Poissons volants."
8H45
Les Récits de Tuktu
9H00
Demetan, la Petite Grenouille. "Le Départ des vieux."
9H30
Wickie. "Le Bateau-fantôme."
10H00
Misha la Boule. Début. Film d'animation.
10H30
Lassie. "La Tempête" (dernière de 2).
11H00
Les Enfants du 47A. "Madame Binny, Voyante."
11H30
Es-Tu d'Accord? Musique et bricolage.
12H00
Les Héros du Samedi. "Tournoi international de hockey Pee Wee, Classe C."
16H00
Sporthèque
17H00
Bagatelle. Dessins animés.
18H00
Genies en Herbe. Jeu questionnaire
18H30
Téléjournal
18H35
Partout
19H00
Cosmos 1999
20H00
Cinéma
22H30
Téléjournal
22H45
Nouvelles du Sport
23H00
La Politique Fédérale. Le parti conservateur.
23H10
Cinema. Abel, Ton Frère.
24H45
Ciné-Nuit. Les Années Folles.

dimanche, 13 mars

9H00
Pepinot
9H30
Mon Ami Guignol. Théâtre de marionnettes. "La Maison hantée."
9H45
La Bible en Papier. "David et Goliath.
10H00
Le Jour du Seigneur. De la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire, de Beaupré.
11H00
Son et Images
11H30
Ciné-Magazine
12H00
La Semaine Verte. Dossier
13H00
D'Hier à Demain. "L'Irlande, terre de liberté."
14H00
L'Univers des Sports
15H30
L'Heure des Quilles. Du salon de quilles Laurentien, tournoi de grosses quilles.
16H30
Le Monde en Liberté. "Survivre dans un milieu insulaire."
17H00
Second Regard
18H00
Déclic. "Les Points."
18H30
Téléjournal
18H35
Teléscopie
19H00
Quinze Ans Plus Tard. Téléroman. Florence invite Elise à souper. La famille se réunit dans la salle de jeux et après le repas, on fait un peu de musique.
19H30
Les Beaux Dimanches. A communiquer.
20H30
Les Beaux Dimanches. Procès devant juge. Pièce de Claude Jasmin. Avec Georges Groulx, Michel Gaumont, Pierre Gobeil et Alain Montpetit. Un évadé de prison, avec l'aide de deux complices, séquestre le juge qui l'a condamné, afin de refaire le procès. Réal.: Richard Martin.
22H30
Téléjournal
22H45
Sports-Dimanche
23H00
Politique Provinciale. Le Parti libéral.
23H10
Ciné-Club. Le Droit du plus fort. Drame. Voir sous le titre Ciné.

lundi, 14 mars

9H45
En Mouvement
10H00
Du Soleil à 5 Cents. "Le Mystère de la fleur disparue."
10H15
Au Jardin de Pierrot. "Le Facteur."
10H30
En se Racontant L'histoire D'ici
11H30
La Bonne Equipe. Série policière.
12H00
Prince Saphir
12H30
Les Coqueluches
13H30
Téléjournal
13H35
Femme D'Aujourd'hui
14H30
Cinéma. Napoléon Bonaparte, Empereur des Français. Documentaire
16H00
Bobino
16H30
Alexandre et le Roi. "Adelaide aux blanches mains."
17H30
L'heure de Pointe
18H00
Ce Soir
19H00
La P'Tite Semaine. Téléroman
19H30
Popol. "Popol à la pêche."
20H00
Y a Pas de Problème. Téléroman. Charley a hébergé chez lui Ginette et son enfant. Germaine se présente à la maison et fait connaissance avec les nouveaux venus.
20H30
Avec le Temps. Téléroman. Mandoline doit parler devant une assemblée de parents. Y réussira-t-elle sans bégayer?
21H00
Ardechois, Coeur Fidèle
22H00
Orson Welles Présente
22H30
Téléjournal
22H55
Nouvelles du Sport
23H05
Carcajou et le Péril Blanc. Documentaire. "Etranger dans son propre pays."
24H05
Cinema. Le Bossu de Rome. Drame. Voir sous le titre Ciné.

mardi, 15 mars

9H45
En Mouvement
10H00
You You. "L'Oreille" (1re de 2).
10H15
Minute Moumoute.
10H30
Villages et Visages. "Mattawa."
11H00
Colargol. "En Afrique."
11H15
Jongleries Mathematiques. "La magie des nombres.
11H30
Danse sur un Arc-En-Ciel. Feuilleton. Elisabeth et son père s'installent dans la misson de Veit, dans le Tyrol. Celui-ci leur rend visite et demande la main de la jeune fille. La proposition la séduit mais la réputation du don Juan de Veit lui fait peur.
12H00
Les Chevaux du Soleil. "Steve."
12H30
Les Coqueluches
13H30
Téléjournal
13H35
Femme D'aujourd'hui
14H30
Cinéma. L'Ombre ou le Serment d'une mère. Mélodrame. Voir sous le titre Ciné.
16H00
Bobino
16H30
Nic et Pic
17H00
Cinéastes de la Faune. "Randonnée à pied de 400 milles."
17H30
L'Heure de Pointe
18H00
Ce Soir
19H00
Le Monde Merveilleux de Disney. "Le plus grand cerveau du monde" (dernière de 2).
20H00
Grand-Papa. Téléroman. Marcel se rend chez Véronique qui a un travail à lui offrir. Acceptera-t-il l'emploi?
20H30
Vedettes en Direct
21H00
Rue des Pignons. Téléroman. Doudou se dispute avec Jeannot, ami de Fifine, à cause de leurs fréquentations.
21H30
Le 60
22H30
Téléjournal
22H55
Nouvelles du Sport
23H05
Rencontres
23H35
Propos et Confidences
24H05
Cinema. Le Chagrin et la pitié; l'Effondrement. Documentaire. Voir sous le titre Ciné.

mercredi, 16 mars

9H45
En Mouvement
10H00
You Hou. "L'Oreille" (dernière de 2).
10H15
Virginie. "La Fête Jean-François."
10H30
Autonomie. "La Carosserie."
10H45
Oum le Dauphin
11H00
Canadiens, Canailles, Canayens.
11H30
Le Comte Yoster a Bien l'Honneur. "L'Eau radio-activée."
12H00
Skippy. "Bon anniversaire."
12H30
Les Coqueluches
13H30
Téléjournal
13H35
Femme d'Aujourd'hui
14H30
Le Temps de Vivre
16H00
Bobino
16H30
Le Grenier
17H00
Sur la Côte du Pacifique. "Bon anniversaire Molly."
17H30
L'Heure de Pointe
18H00
Ce Soir
19H00
Daniel Boone. "Le Naufragé."
20H00
Du Tac au Tac. Comédie. Feue la femme du patron." Pendant que Geniève, Luc et M. Lemay discutent d'une tournée de sermons faite par un prédicateur, un malheur arrive à M. Lemav
20H30
Le Travail à la Chaîne
21H00
Hors Série. Copernic.
22H00
Consommateurs Avertis
22H30
Téléjournal
22H55
Nouvelles du Sport
23H05
Reflets d'un Pays. De Moncton.
24H00
Cinema. Le Chagrin et la pitié; le Choix. Documentaire. Voir sous le titre Ciné.

jeudi, 17 mars

9H45
En Mouvement
10H00
La Boite à Lettres
10H15
Une Fenêtre dans ma Tête
10H30
Pays et Peuples. "Liban, mosaique moderne."
11H00
Colargol. "Au coeur de l'Afrique."
11H15
Le Ski de Randonnéé. Le ski de compétition.
11H30
Les Animaux Chez Eux. "La Rivière aux herbes."
12H00
Prince Noir. "Où est Johah?"
12H30
Les Coqueluches
13H30
Téléjournal
13H35
Femme d'Aujourd'hui
14H30
Cinema. Pain, amour et jalousie. Comédie. Voir sous le titre Ciné.
16H00
Bobino
16H30
Fanfreluche. "Au pays des Indiens."
17H00
L'île au Trésor. "La Chasse au trésor."
17H30
L'Heure de Pointe
18H00
Ce Soir
18H30
Actuel
19H30
Les Grands Films. Section spéciale. Drame. Voir sous le titre Ciné.
22H00
Francoise Durocher, Waitress. Film. Plongée dans l'existence de 25 serveuses de restaurants, qui ré-p ète la lancinante litanie des commandes à longueur de jour.
22H30
Téléjournal
22H55
Nouvelles du Sport
23H05
Mesdames et Messieurs...
24H05
La Pêche Miraculeuse. Chronique.

vendredi, 18 mars

9H45
En Mouvement
10H00
Tam-Tam ')ée de 5)
10H15
Virginie. "Le Secret de l'île.
10H30
Le Théâtre, le Tragique et Vous. "L'étonnement d'être."
10H50
Les Marmitons. "Le Poisson."
11H00
grandeur Nautre. "Frédérick G. Banting."
11H30
Histoires Sans Paroles
12H00
Poly en Tunisie
12H30
Les Coqueluches
13H30
Téléjournal
13H35
Femme d'Auourd'hui
14H30
Cinéma. L'accalmie. Drame. Voir sous le titre Ciné.
16H00
Bobino
16H30
Sol et Gobelet. "Un jeudi 4 mars."
17H00
Madame et son Fantôme. "Le Phoque avide de liberté."
17H30
L'Heure de Pointe
18H00
Ce Soir
18H30
Actuel
19H30
La Cloche Tibetaine
20H30
Femme d'Aujourd'hui
21H30
Scénario. "Les Consolations."
22H00
Science-Réalité
22H30
Téléjournal
22H55
Nouvelles du Sport
23H05
Cinema. La Bande à Bonnot. Drame. Voir sous le titre Ciné.
24H30
Ciné-Nuit. Escalier interdit. Drame. Voir sous le titre Ciné.

samedi, 19 mars

8H00
Oum le Dauphin
8H15
Les 100 Tours de Centour. "La cabine voyageuse
8H30
Autour du Monde par le Conte. "Les arbres nains (Japon).
8H45
Les Récits de Tuktu. "Tuktu et les épreuves de force.
9H00
Demetan, la Petite Grenouille. "Le Fonds d'entraide."
9H30
Wickie. "L'Ile au trésor."
10H00
Misha la Boule. "Misha retrouve sa maman."
10H30
Lassie. "La Proie facile."
11H00
Les Enfants du 47A. "Treize à zéro."

levision-cine-radio-television-cine-radio-television-ci

11H30
Es-tu d'accord? Musique et bricolage.
12H00
Les Héros du Samedi. "Tournoi international de hockey Pee Wee. Classe AA.
13H00
Sporthèque
14H00
Femme d'Aujourd'hui
15H00
Ciné-Jeunesse. Le Testament de l'Agha. Voir sous le titre Ciné.
17H00
Bagatelle. Dessins animés.
18H00
Génies en Herbe. Jeu questionnaire.
18H30
Téléjournal
18H35
Partout
19H00
J.O.
20H30
Y a pas de Problèmes
21H00
Avec le Temps
21H30
Energie nucléaire
22H30
Téléjournal
22H45
Nouvelles du Sport
23H00
La Politique Fédérale. Le Parti libéral.
23H10
Cinéma. La Faute de l'abbé Mouret. Drame. Voir sous le titre Ciné.
24H45
Ciné-Nuit. Les Amis.

dimanche ,20 mars

9H00
Pepinot. Dessins animés.
9H30
Mon Ami Guignol. "Guignol, magicien."
9H45
La Bible en Papier. "David et Saul."
10H00
Le Jour du Seigneur
11H00
Son et Images
11H30
Ciné-Magazine
12H00
La Semaine Verte. Dossier
13H00
D'Hier à Demain. "Monsieur Bull."
14H00
L'Univers des Sports. Directement du mont Ste-Anne, tournoi international de ski, style libre.
15H30
L'Heure des Quilles
16H30
Le Monde en Liberté. "Les Grues."
17H00
Second Regard
18H00
Déclic. "Les Espaces."
18H30
Téléjournal
18H35
Téléscopie
19H00
Quinze Ans Plus Tard. Téléroman. Philidor réserve une surprise à sa famille. Florence est contente de l'amabilité de Marcel à son égard.
19H30
Les Beaux Dimanches. Dimanshow-soir.
20H30
Les Beaux Dimanches. Expédition Cousteau
21H30
Les Beaux Dimanches. Où va le Canada.
22H30
Téléjournal
22H45
Sports-Dimanche
23H00
Politique Provinciale. Le parti québécois.
23H10
Ciné-Club. L'Authentique Procès de Carl Emmanuel Jung. Documentaire. Voir sous le titre Ciné.

lundi, 21 mars

9H45
En Mouvement
10H00
Du Soleil à 5 Cents. "Un oiseau en avion."
10H15
Au Jardin de Pierrot. "Le Singe de grand-père."
10H30
Les Cours Scolaires en Ontario
11H30
La Bonne Equipe. Série policière.
12H00
Prince Saphir
12H30
Les Coqueluches
13H30
Téléjournal
13H35
Femme d'Aujourd'hui
14H30
Cinéma. Ne m'envoyez pas de fleurs. Comédie. Voir sous le titre Ciné.
16H00
Bobino
16H30
Alexandre et le Roi. "Les Epreuves."
17H00
La Vie secrète des Animaux. Début. "Un petit désert."
17H30
L'Heure de Pointe
18H00
Ce Soir
19H00
La P'Tite Semaine. Téléroman. Minuit et demi, et encore de la musique haïtienne à plein volume. Henri Garneau demande à la police d'intervenir auprès des nouveaux locataires du 3e.
19H30
Les Neiges de Garibaldi. Documentaire.
20H00
Cinéma.La loi du Silence.
22H30
Téléjournal
22H55
Nouvelles du Sport
23H05
Carcajou et le Péril Blanc. Documentaire. "Etranger dans son propre pays." (dernière de 4).
24H05
Cinéma. Un peu de soleil dans l'eau froide. Drame. Voir sous le titre Ciné.

mardi, 22 mars

9H45
En Mouvement
10H00
You Hou. "Le Nez" (1re de 2).
10H15
Minute Moumoute.
10H30
Les Cours Scolaires en Ontario
11H30
Danse sur un Arc-En-Ciel. Veit et Elisabeth tentent d'échapper aux journalistes jusqu'au jour de leur mariage.
12H00
Les Chevaux du Soleil. "Quelqu'un quelque part."
12H30
Les Coqueluches
13H30
Téléjournal
13H35
Femme d'Aujourd'hui
14H30
Cinéma. L'Homme à la tête fêlée. Comédie. Voir sous le titre Ciné.
16H00
Bobino
16H30
Nic et Pic. "La Fée Giroflée."
17H00
Cinéastes de la Faune. "Contrées sauvages et XXe siecle."
17H30
L'Heure de Pointe
18H00
Ce Soir
19H00
Le Monde Merveilleux de Disney. "Le plus grand cerveau du monde." (1re de 2).
20H00
Grand-Papa. Téléroman. Charles-Henri voudrait bien découvrir ce qui préoccupe Marcel. Ce dernier se rend chez Véronique pour lui proposer un marché.
20H30
Vedettes en Direct
21H00
Rue des Pignons. Téléroman. Jean-Marie se demande qui peut bien l'avoir attaqué. Doudou a des soupçons au sujet de Jeannot Jolivet.
21H30
Le 60
22H30
Téléjournal
22H55
Nouvelles du Sport
23H05
Rencontres
23H35
Propos et Confidences
24H05
Cinéma. Pendulum. Policier. Voir sous le titre Ciné.

mercredi, 23 mars

9H45
En Mouvement
10H00
You Hou. "Le Nez" (dernière de 2).
10H15
Virginie. "Les Casse roles."
10H30
Les Cours Scolaires en Ontario
11H30
Le Comte Yoster a Bien l'Honneur. "Peintures rupestres."
12H00
Skippy. "Marco Polo."
12H30
Les Coqueluches
13H30
Téléjournal
13H35
Femme d'Aujourd'hui
14H30
Le Temps de Vivre
16H00
Bobino
16H30
Le Grenier
17H00
Sur la Côte du Pacifique. "Sasquatch."
17H30
L'Heure de Pointe
18H00
Ce Soir
19H00
Daniel Boone. "Beaumarchais."
20H00
Du Tac au Tac. Comédie.
20H30
Le Travail à la Chaîne
21H00
L'Humour. Début. Emission humoristique (1re de 2).
22H00
Consommateurs Avertis
22H30
Téléjournal
22H55
Nouvelles du Sport
23H05
Reflets d'un Pays. De Rivière-du-Loup. "L'Initiative d'une population à la recherche de loisirs sains."
24H00
Cinéma. Charlie Chaplin: Monsieur Verdoux. Comédie. Voir sous le titre Ciné.

jeudi, 24 mars

9H45
En Mouvement
10H00
La Boîte à Lettres. **"La Lettre O."**
10H15
Une Fenêtre dans ma tête.
10H30
Les Cours Scolaires en Ontario
11H30
Les Animaux chez Eux. "Une île, une école."
12H00
Prince Noir. "Premier prix."
12H30
Les Coqueluches
13H30
Téléjournal
13H35
Femme d'Aujourd'hui
14H30
Cinéma. Au bout du rouleau. Drame. Voir sous le titre Ciné.
16H00
Bobino
16H30
Fanfreluche. "Chez les esquimaux."
17H00
Les Mohicans de Paris. Début. Feuilleton. Les Carbonari relèvent la tête. Le ministre Chacal, exerce une censure sevère et demande à Gibasier d'arrêter tous les commissionnaires suspects de transporter des missives compromettantes. C'est ainsi que Valgeneuse est arrêté.
17H30
L'Heure de Pointe
18H00
Ce Soir
18H30
Actuel
19H30
Les Grands Films. Le Soleil Rouge
22H00
Mon Pays, Mes Amours. "C'est la goutte qui fait le sirop."
22H30
Téléjournal
22H55
Nouvelles du Sport
23H05
Mesdames et Messieurs
24H05
La Pêche Miraculeuse. Chronique.

vendredi, 25 mars

9H45
En Mouvement
10H00
Tam-Tam. "La Correspondance." (3e de 5).
10H15
Virginie. "Le Cerf-volant."
10H30
Les Cours Scolaires en Ontario
11H00
Grandeur Nature. "Sénateur Belcourt."
11H30
Histoires sans Paroles. "A la guerre comme à la guerre." "Self-service." "Un pompier hors classe." "Le Faux Sénateur."
12H00
Poly en Tunisie
12H30
Les Coqueluches
13H30
Téléjournal
13H35
Femme d'Aujourd'hui
14H30
Cinéma . Don Quichotte. Drame. Voir sous le titre Ciné.
16H00
Bobino
16H30
Sol et Gobelet. "Le Pétrin."
17H00
Madame et son Fantôme. "Perte de pouvoir
17H30
L'Heure de Pointe
18H00
Ce Soir
18H30
Actuel
19H30
La Cloche Tibetaine
20H30
Le Pour et le Contre
21H30
Scénario. Echec et mat.
22H00
Science-Réalité
22H30
Téléjournal
22H55
Nouvelles du Sport
23H05
Cinéma. Les Amants de Tolede
24H30
Cine-Nuit. L'explosion. Comédie. Voir sous le titre Ciné.

cine

dimanche 13 mars

23H10
Ciné-Club. Le Droit de plus fort. Drame. Un saltimbanque en chômage se voit exploité et entraîné, par le fils d'un industriel, dans cette classe sociale dont il devient la victime.

lundi 14 mars

24H05
Cinéma. Le Bossu de Rome. Drame. Durant la Résistance, un jeune bossu combat les Allemands avec rage et acharnement. Il tue le chef de police fasciste, père de sa fiancée. A la reddition, il ne veut pas abandonner le combat et incite ses camarades à garder leurs armes.

mardi 15 mars

24H05
Cinéma. Le Chagrin et la pitié; l'Effondrement. Documentaire. clermont-Ferrand, durant l'occupation de 1940 à 1945, 1re partie; l'effondrement de la France dans les domaines militaire, politique et civil.

mercredi 16 mars

24H00
Cinema. Le Chagrin et la pitié; le Choix. Documentaire. Analyse des différents choix effectués par les occupés; soumission, collaboration, anti ou pro-sémitisme, indifférence, résistance ou simple frousse.

jeudi 17 mars

14H30
Cinéma. Pain, amour et jalousie. Comédie. Les amours d'un maréchal de gendarmerie et d'un subalterne.

19H30
Les Grands Films. Section spéciale. Drame. Le 21 aout, 1941, à Paris, un officier allemand est abattu par des résistants.

vendredi 18 mars

14H30
Cinéma. L'Accalmie. Drame. Un comédien fait une tournée, sorte d'accalmie dans sa vie trépidante.

23H05
Cinema. La Bande à Bonnot. Drame. Reconstitution de la célèbre bande d'anarchistes et de bandits que dirigeait en France au début du siècle Jules Bonnot.

24H30
Ciné-Nuit. Escalier interdit. Drame. Une institutrice accepte d'enseigner dans un quartier mal famé d'une ville américaine. l'incompréhension et la provocation d'élèves victimes de préjugés.

samedi 19 mars

15H00
Ciné-Jeunesse. Le Testament de l'Agha. Pendant la domination turque en Hongrie en 1585, pour venger son père, un jeune homme tue l'Agha dans un duel.
23H10
Cinema. La Faute de l'abbé Mouret. Drame. D'après le roman de Zola. Un jeune prêtre, Serge Mouret, est curé d'une pauvre paroisse de campagne où ses seuls confidents sont une vieille gouvernante et un frère enseignant.

dimanche 20 mars

23H10
Ciné-Club. L'Authentique Procès de Carl Emmanuel Jung. Documentaire. Carl Emmanuel Jung, paisible fonctionnaire allemand, mélomane averti et père exemplaire, subit son procès pour avoir signé l'arrêt de mort de milliers de juifs, durant la guerre de 1939-45.

lundi 21 mars

14H30
Cinema. Ne m'envoyez pas de fleurs. Comédie. Un malada imaginaire surprend un appel téléphonique dans le bureau de son médécin.

24H05. Cinema. Un peu de soleil dans l'eau froide. Drame. Un jeune journaliste déprimé part chez sa soeur, à Limoges.

mardi 22 mars

14H30
Cinema. L'Homme à la tête fêlée. Comédie. Un poète méconnu vit aux crochets d'une serveuse de restaurant qui croit en son talent.

24H05
Cinema. Pendulum. Policier. L'arrestation d'un dangereux névrosé a merité une promotion à un policier.

mercredi 23 mars

24H00
Cinema. Charlie Chaplin: Monsieur Verdoux. Comédie. Monsieur Verdoux est un employé modèle, bon époux, bon père.

jeudi 24 mars

14H30
Cinema. Au bout du Rouleau. Drame. Afin de venir en aide à sa fille, un vieux capitaine de navire investit son avoir chez un armateur.

vendredi 25 mars

14H30
Cinéma Don Quichotte. Drame. Aventures du chevalier errant Don Quichotte de la Manche

24H30
Ciné-Nuit. L'explosion. Comédie. Après avoir caché dans un puit le produit d'un vol de bijoux, un voleur revient prendre possession de son bien. A son grand étonnement, les lieux sont occupés par un club.

CBEF 540

Du lundi au vendredi

9H00 à 11H00
La vie quotidienne.
Magazine de service public et d'intérêt général, animé par Lizette Gervais.

11H03 à 11H30
Nouveaux talents..de la chanson
Deux jours sur cinq, productions de Radio-Canada. Les trois autres jours, enregistrements 'demos' (démonstrations destinées d'abord aux producteurs de disques.

11H30 à 12H00
Les Joyeux Troubadours.
Trois fois par semaine. Les deux autres jours, émissions de variétes

14H05 à 16H00
Relaxe
Magazine fantaisiste.

20H30 à 21H30
Théâtre actuel
Le lundi soir.

Le Samedi

10H00 à 10H30
Folklore

10H30 à 11H00
Les Gouts renis.
Nouvelle série de Jacques Boucher, consacrée à la musique ancienne.

12H15 à 13H00
A la une
Cette émission nous permet de connaître la façon dont les journalistes étrangers pratiquent leur métier.

13H00 à 14H00
La bourse et la vie
Projet de Matane.

16H03 à 17H00
Projet de Moncton
Discothèque pour jeunes

17H30 à 18H00
Dialogue
Actualité religieuse, ligne ouverte

18H20 à 19H00
Chers nous autres
Série de Robert Blondin.

Le dimanche

14H03 à 18H00
Disc jockey avec Guy Mauffette

20H03 à minuit
Disc jockey avec Jacques Boulanger.

Le samedi

7H00 à 10H00
Bor Week End
Musique, carnet des évènements en entrevues.

NOUVELLES
tous les jours.
A toutes les heures, le radiojournal. En matinée, manchettes aux demi-heures. Les grands bulletins à 8H00 - 12H00 - 18H00 - 22H00.

Les nouvelles du sud-ouest.
(lun. au ven.) 6H03, 7H03, 8H15, 9H03, 12H59, 17H09, 17H58, (samedi) 7H03, 8H10, 9H03, 11H03, 12H10.

Les nouvelles du sport
(lun. au ven.) 6H06, 7H50, 12H15, 16H20, 18H28, (samedi) 7H53, 18H15, (dimanche) 7H53, 18H15, 23H03.

COQUELITOT
du lundi au vendredi
6H00 à 9H00
Levez-vous du bon pied en écoutant Pierre Granger dès votre réveil.

BISCOTTE ET CAFE
du lundi au vendredi
9H00 à 9H30
Chaque programme est une sorte de surprise

BLAGUE A PART.
du lundi au vendredi
16H00 à 17H30
Robert Devanthéry y présente la chronique des offres d'emploi, les nouvelles du sport, le bulletin du courriériste scolaire, au comptoir du tourisme et de l'histoire et les informations, le tout accompagné de musique disco et de succès populaires.

FORUM
du lundi au vendredi
17H30 à 18H00
Commentaires, entrevues et tables rondes sont les éléments de cette émission d'affaires publiques qui se veut le reflet de l'actualité régionale.

AGE TENDRE ET TETE DE BOIS
le samedi
11H00 à midi
Cette année, CBEF céde l'antenne aux jeunes. Chaque semain . ils sont invités à venir en studio pour converser avec Normand Séguin. Une émission pour les jeunes, par les jeunes.

BON WEEK-END
le samedi
7H00 à 10H00
Cette émission veut à la fois divertir et informer en vous énumérant un éventail d'activités qui se déroulent dans la région.

Avis Public

Ottawa, le 25 février 1977

SERVICES MF AUDIO EN CIRCUIT FERME A LA TELEVISION PAR CÂBLE

Les règlements et la politique du Conseil sur la télévision par câble, publiés respectivement le 26 novembre 1975 et le 16 décembre 1975, exigeaient que les titulaires de télévision par câble interrompent la distribution d'émissions audio en circuit fermé non autorisées par le Conseil

Etant donné que cette politique affectait plusieurs services audio en circuit fermé existants impliquant une programmation ethnique et étudiante, programmation qui avait été distribuée pendant un certain temps, le Conseil publiait par la suite un avis public daté du 24 mars 1976 prolongeant jusqu'au 1er mars 1977 la date limite à laquelle on devait se conformer à cette politique.

Cette décision a été prise dans le but d'allouer plus de temps afin de trouver d'autres moyens de fournir les services distribués actuellement qui permettraient aux exploitants d'obtenir une licence du Conseil. Dans son avis public du 24 mars 1976, le Conseil a déclaré qu'il était prêt à considérer un nouveau concept, c'est-à-dire un canal MF audio communautaire semblable au canal vidéo communautaire, afin de faciliter l'accès à la télévision par câble à certains groupes, particulièrement aux groupes ethniques et étudiants. Les titulaires de licences de télévision par câble furent par la suite invités à présenter des demandes en vue de mettre sur pied un canal de ce genre.

Jusqu'à maintenant, le Conseil n'a reçu que deux demandes de titulaires de licences de télévision par câble en vue de mettre sur pied un tel canal et un seul titulaire a suggéré d'autres moyens permettant de continuer les services audio en circuit fermé touchés par la politique du Conseil relative à la télévision par câble du 16 décembre.

Le Conseil a cependant discuté avec plusieurs représentants des exploitants qui fournissent actuellement des émissions ethniques audio en circuit fermé et ceux-ci ont recommandé que le Conseil étudie la possibilité de leur accorder une licence pour exploiter ces services en utilisant les installations EMCS. Ceci permettrait aux groupes d'intérêts spéciaux de diffuser publiquement en utilisant une partie du canal assigné à une station de radio-diffusion MF conventionnelle. Les émissions ainsi diffusées ne seraient reçues que sur des récepteurs radio spéciaux.

Il existe un certain nombre de questions fondamentales qui doivent être étudiées avant qu'il ne soit possible de prendre une décision en ce qui a trait à l'utilisation pratique des installations EMCS, comme le type de service concerné, la nature de la programmation, la responsabilité du titulaire, les conditions de licence et la disponibilité de récepteurs convenables.

Afin d'accorder le temps nécessaire en vue d'évaluer cette possibilité et d'autres solutions, le Conseil a décidé de reporter au 1er mars 1978 la date limite à laquelle on devra se conformer à la politique relative à la télévision par câble du 16 décembre 1975.

Guy Lefebvre
Secrétaire général



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

TVOntario 32 Windsor

Le service télévision de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario

samedi, 12 mars

11H30
Colargol. Aux Indes
11H45
Oum le dauphin
12H00
Trousse Mitoufle
12H10
Les 100 tours de Centour. Verbo part pour le Québec.
12H25
Autour du monde par le conte. les poissons volants (les Iles du Pacifique).
12H40
En passant par les mots. les Robinsons.
13H00
Paul et Virginie. 5e épisode.
13H30
En se racontant l'histoire d'ici. John Jones Ross.
16H00
Le ski de randonnée. Techniques de descente.
16H15
Echec au roi. Korchnoi Vs. Geller.

dimanche, 13 mars

11H30
Colargol. En Afrique.
11H45
Le jardin des sensations. les oppositions.
11H55
The Sunrunners. Unité 6
12H15
Canadiens, Canailles, Canayens. le territoire se referme.
12H45
Autonomie. lavage, nettoyage, cirage.
13H00
Villages et Visages. Penetanguishene et Lafontaine.
13H30
La mangeaille. le saumon.
14H00
Chez nous.
16H00
Le ski de randonnée. le ski de descente.
16H15
Echec au Roi. Korchnoi Vs. Geller.
22H00
En se racontant l'histoire d'ici. Louis Olivier Taillon.
23H00
Canadiens, Canailles, Canayens. La grande et la petite culture.
23H30
Débats canadiens. le syndicalisme canadien.

lundi, 14 mars

8H30
Les cent tours de Centour. Souris! C'est moi le chat.
11H00
Grandeur nature. Bombardier.
16H00
Les cent tours de Centour. Verbo part pour le Québec.
16H15
Autour du monde par le conte. les poissons volants (es Iles du Pacifique.)
22H00
Villages et Visages. Penetanguishene et Lafontaine.

mardi, 15 mars

8H30
Les 100 tours de Centour. Centour de manivelle.
11H00
En se racontant l'histoire d'ici. après la guerre 1914-1918.
16H00
Les Marmitons. Les oeufs.
22H00
Faire et défaire. Halte à la croissance.

mercredi, 16 mars

8H30
Les 100 tours de Centour. Le retour de Quenouille.
11H00
Colargol. Au coeur de l'Afrique.
11H15
Jongleries Mathématiques. la magie des nombres.
16H00
Colargol. Au coeur de l'Afrique.
16H15
Jongleries mathématiques. la magie des nombres.
20H00
Vivre comme du monde. la grande bouffe.
22H00
Pile et Face.

jeudi, 17 mars

8H30
Les 100 tours de Centour. Coccinelle et Caméléon.
11H00
Pays et peuples. Liban, Mosaïque moderne.
16H00
En passant par les mots. la fusée.
16H20
Le monde des petits. Ce qui coupe.
22H00
Paul et Virginie. 6e épisode.

vendredi, 18 mars

8H30
Les 100 tours de Centour. Quel désordre!
11H00
Colargol. Retour d'Afrique.
11H15
Autonomie. la carrosserie.
16H00
Colargol. Retour d'Afrique.
16H15
Autonomie. la carrosserie.

samedi, 19 mars

11H30
Colargol. Au coeur de l'Afrique.
11H45
Oum le dauphin.
12H00
Trousse Mitoufle.
12H10
Les 100 tours de Centour. la cabine voyageuse.
12H25
Autour du monde par le conte. les arbres nains (Japon).
12H40
En passant par les mots. la fusée.
13H00
Paul et Virginie. 6e épisode.
13H30
En se racontant l'histoire d'ici. Louis Olivier Taillon.
16H00
Le ski de randonnée. le ski de compétition.
16H15
Echec au roi. Reti Vs. Bogolyubov.

dimanche, 20 mars

11H30
Colargol. Retour d'Afrique.
11H45
Le jardin des sensations. la musique.
11H55
The Sunrunners. Unité 7
12H15
Canadiens, Canailles, Canayens. l'hiver.
12H45
Les récits de Tuktu. Tuktu et le présent de la mer.
13H00
Villages et Visages. L'est français de l'Ontario.
13H30
A la rencontre des grands musiciens. Jean Sébastien Bach.
14H00
Grandeur nature. Gustave Gingras.
16H00
Le ski de randonnée. le ski de compétition.
16H15
Echec au Roi. Reti Vs. Vogolyubov.
22H00
En se racontant l'histoire d'ici. Honoré Mercier.
23H00
Fresques.
23H30
Débats canadiens. l'information au Canada.

lundi, 21 mars

8H30
Les 100 tours de Centour. Mémo va chercher de l'aide.
11H00
Grandeur Nature. Armand Bombardier.
16H00
Les 100 tours de Centour. la cabine voyageuse.
16H15
Autour du monde par le conte. Les arbres nains (Japon).
22H00
Villages et Visages.

mardi, 22 mars

8H30
Les 100 tours de Centour.
11H00
En se racontant l'histoire d'ici. après la guerre 1914-1918.
16H00
Les Marmitons. la patate.
22H00
Faire et défaire.

mercredi, 23 mars

8H30
Les 100 tours de Centour. La Ouachi-Kiri.
11H00
Colargol. Au coeur de l'Afrique.
11H15
Jongleries mathématiques.
20H00
Vivre comme du monde. Homo drogus.
22H00
Pile et Face.

jeudi, 24 mars

8H30
Les 100 tours de Centour. Un repas russe.
11H00
Pays et peuple. Liban Mosaique moderne.
16H00
En passant par les mots. le vase magique.
16H20
Le monde des petits. ce qu'on entend dans la maison.
22H00
Paul et Virginie. 7e épisode.

vendredi, 25 mars

8H30
Les 100 tours de Centour. Centour de Sainte nuit.
11H00
Colargol. retour d'Afrique.
11H15
Autonomie. la carrosserie.
16H00
Colargol. retour d'Afrique.
16H15
Autonomie. la carrosserie.

Avis Public

Ottawa, le 24 février 1977

AUDIENCE PUBLIQUE DU CRTC DU 30 MAI 1977 OTTAWA [ONTARIO]

TELEVISION A PEAGE

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes tiendra une audience publique sur la télévision à péage à l'Esplanade Laurier, 140, rue O'Connor, 20e étage, Tour ouest, Ottawa (Ontario) à compter du 30 mars 1977 au lieu du 16 mai 1977 tel qu'annoncé antérieurement.

Cet avis modifie l'avis d'audience publique daté du 3 février 1977.

Guy Lefebvre,
Secrétaire général.

Avis Public CRTC 1977-25

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission — Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Les handicapés peuvent faire un travail productif et subvenir à leurs propres besoins

Voici ce que l'Ontario fait pour les aider

Le gouvernement de l'Ontario gère un programme groupant des services de réhabilitation professionnelle s'adressant aux handicapés physiques, mentaux et affectifs. Ce programme est destiné à les aider à devenir aptes au travail et, dans la mesure du possible, à subvenir à leurs propres besoins.

Les services sont gratuits.
En voici la liste:

- évaluation médicale et professionnelle
- orientation professionnelle
- adaptation professionnelle
- services de placement
- membres artificiels, fauteuils roulants, appareils de soutien
- formation dispensée dans les collèges communautaires et les universités
- dans les établissements de commerce, dans l'industrie.

L'année dernière, 11 800 handicapés ont reçu au moins un de ces services.

Le programme aide les employeurs de bien d'autres manières. Ses agents font passer une première entrevue aux candidats et donnent des renseignements sur leurs compétences. Le programme partage le paiement des salaires avec l'employeur durant la période initiale de formation en cours d'emploi et offre beaucoup d'autres services de soutien.

Par l'intermédiaire du ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario, des conseillers et superviseurs spécialement formés aident les handicapés à développer leur potentiel de travail.

Si vous voulez obtenir plus de renseignements, contactez le bureau local du ministère des Services sociaux et communautaires ou écrivez à l'adresse suivante:

Direction de la réhabilitation
Ministère des Services sociaux et communautaires
Edifice Hepburn, 4e étage
Queen's Park, Toronto (Ontario)
M7A 1E9

Keith Norton
Ministre des Services sociaux et communautaires



William Davis,
Premier Ministre

Province de l'Ontario